

NÚMERO CONJUNTO COMEMORATIVO



revista portuguesa de
pedagogia

PSYCHOLOGICA

IMPrensa DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

FACULDADE DE PSICOLOGIA E DE CIÊNCIAS DA EDUCAÇÃO
DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

Versão integral disponível em digitalis.uc.pt

Les mesures de ré-insertion sociale: Des programmes d'entretien invitant à redéfinir l'intervention sociale?

Marc-Henry Soulet¹

Les deux faces du social, protéger l'individu de la société et protéger la société de l'individu (Donzelot, 1985), semblent toujours co-exister aujourd'hui. Préserver la société contre l'individu s'est marqué par un renforcement et un durcissement de la logique de la défense sociale avec le développement des politiques sécuritaires, au point où certains politologues et criminologues ont pu parler d'État social sécuritaire (Cartuyvels et al., 2000). Protéger les plus faibles des effets de la machinerie sociale demeure toujours aussi, mais protéger ne signifie plus assurer, compenser les dégâts, indemniser les préjudices. Désormais, protéger l'individu, c'est le promouvoir comme acteur, le soutenir tout au moins dans l'entreprise de sa participation à la production de la société.

Le point de basculement dans cette acception de la protection sociale est sans nul doute la modification du rapport au risque qui s'est produite à la fin du siècle dernier à l'origine de laquelle on retrouve, d'un côté, la forte domination de la pensée néo-libérale pour laquelle le marché n'est pas tant une donnée naturelle qu'une réalité à produire et qui valorise donc la responsabilité et le fait d'entreprendre, de l'autre, la crise de la science avec la prise de conscience que l'accroissement des connaissances scientifiques, non seulement ne débouche pas nécessairement sur une maîtrise des choses et du monde, mais au contraire engendre nécessairement l'apparition de nouveaux risques (Beck, 1986). Il est ainsi possible de constater une positivation du risque qui devient un bien à défendre et non plus un danger dont se protéger (Soulet, 2005). Il ne s'agit pas seulement de concevoir le risque comme une opportunité à saisir, mais bien plutôt d'en comprendre toute la dimension anthropologique. Le risque est, d'une part, support de dynamisation de la société (et de l'économie) par la libération des forces entrepreneuriales et, d'autre part, principe moral d'ensemble car engageant chacun dans une éthique de la responsabilité (Ewald & Kessler, 2000). Ce modèle entrepreneurial, basé sur une logique de la responsabilité et sur le principe de précaution, est pensé comme un support central de la dynamisation de la société en même temps que comme un principe

¹ Chaire de Travail social et politiques sociales - Université de Fribourg (CH)

fondamental de l'octroi de la dignité humaine. Les politiques sociales se doivent dans un tel contexte de faciliter et non de compenser; elles se doivent de corriger les mécanismes qui découragent les personnes à être actives par l'attribution d'un soutien émancipateur pensé comme un moyen absolu d'évitement de la trappe de la pauvreté et de lutte contre la dépendance à l'État social. La conditionnalité de l'attribution de l'aide exprime la disponibilité des citoyens à participer à la société, car participer n'est pas tant un devoir social qu'un besoin fondamental. Prioritairement orientée vers les sans-emploi par une incitation à l'activité, elle tend désormais à s'étendre à l'assistance sociale par une incitation à l'utilité (Dufour et al., 2003). L'intérêt de cette activation des ressources, se situe à un double niveau: meilleure maîtrise des coûts et plus grande efficacité certes, mais la justification profonde, celle qui en fait une modalité principale de la réforme contemporaine de l'État social, c'est l'articulation étroite qu'elle permet entre responsabilisation individuelle et respect de la dignité des personnes. Anthony Giddens utilise le terme de "politique générative" (Giddens, 1994) pour désigner cette forme de développement des capacités à générer des résultats autonomes plutôt que de renforcer une dépendance, à ses yeux mutilante, promue par les politiques compensatoires.

L'État social s'est ainsi reconfiguré dans la plupart des démocraties avancées autour de l'État social actif, plus spécifiquement autour de politiques sociales promotionnelles reposant sur le développement des capacités d'action des individus et soutenant leurs conditions de réalisation. Or, à cela, il y a un postulat implicite: la motilité, i.e. la capacité à être mobile, intrinsèque des individus. Chacun est censé détenir des capacités socialement signifiantes et socialement convertibles. Cependant ce postulat est empiriquement infondé. Il y a quelque temps déjà Robert Castel pointait une dérive dans la montée en puissance de l'insertion, le glissement du travail social vers la gestion du non-travail, puisque l'insertion de sas était devenu un état (Castel, 1998). Et la motilité s'est arrêtée aux portes de l'insertion; le travail social s'est dès lors vu condamné à intervenir au niveau de ce sas. Ce dernier se doit aussi de gérer des stocks et non des flux comme on l'imagine la plupart du temps quand on fait référence aux politiques d'insertion, avec les implications étranges de ces programmes d'insertion censés mettre en mouvement alors même qu'ils ne font pas grand-chose d'autre que d'entretenir l'existant, tâche déjà énorme en soi, et de confirmer ce faisant l'immobilité. "Curieux état en vérité, ajoute quelques années plus tard le même Robert Castel, que celui d'individus qui ne sont pas vraiment abandonnés, dont on continue à s'occuper en développant avec eux et pour eux une large gamme d'activités souvent ingénieuses